

**A l'attention M. Didier Guillaume
Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation**

Le 14 mai 2020

Objet : situation de l'enseignement technique agricole

Monsieur le Ministre,

Membres du groupe de suivi des mesures liées au Covid-19 en matière d'enseignement scolaire, nous avons auditionné ce jeudi 14 mai le SNETAP-FSU. A cet égard, nous vous écrivons afin de vous faire part des retours qu'ils nous ont transmis.

Ainsi, le SNETAP-FSU a insisté sur le flou qui entoure les activités de leur secteur dans le cadre de la crise actuelle. Ils ont notamment soulevé l'absence de protocole sanitaire dédié à l'enseignement technique agricole qui, pourtant, présente d'importantes spécificités. Par ailleurs, des arbitrages devaient se faire ce mercredi 13 mai, avant la tenue Comité Technique Ministériel : ceux-ci n'ont pas abouti et, à l'heure actuelle, les professionnels de l'enseignement technique agricole sont dans l'attente de réponse pour des questions majeures sur :

- Le nombre d'élèves qu'ils pourront accueillir par groupe et le nombre de personnes maximum dans un même établissement.
- Le nombre d'internes qui pourront être accueillis par chambre. Dans une première version de l'instruction de la Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche, le nombre retenu était de 1 (conformément aux préconisations des médecins et des Inspecteurs Santé et Sécurité du Travail). Toutefois, cette mesure se révèle plus restrictive que celle du protocole de l'Education nationale et certains ont appelé à ce que les accueils ne se fassent pas en fonction du nombre de personnes mais de l'écart entre chacun. A ce stade, il n'y a pas encore de réponse fixe.
- La date de la rentrée des apprentis, si celle-ci se fera même temps que les lycéens ou pas.
- Les élèves, étudiants et apprentis pourront partir en stage avant la fin de l'année scolaire.
- Le type de masques dont ils bénéficieront une fois les livraisons effectuées : il a été annoncé que les agents et professionnels recevraient tous deux masques par jour mais le caractère de ces derniers (chirurgical, grand public, jetable, ou lavable) n'a pas encore été fixé.

Plus largement, les retours du SNETAP-FSU ont révélé un problème préexistant à la crise et exacerbé par cette dernière : l'absence d'autorité administrative unique en charge de leur domaine. En effet, l'administration de l'enseignement technique agricole fait intervenir plusieurs ministères. Cet état de fait a été à l'origine d'instructions contradictoires quant aux mesures à prendre dans le cadre de la crise.

Par ce courrier, nous souhaitons vous alerter sur cet enjeu afin que les professionnels et élèves de ce secteur puissent appréhender, dans de meilleures conditions, la rentrée de septembre 2020

mais également le mois de juin. L'ensemble de notre groupe de travail reste d'ailleurs à votre disposition pour échanger davantage à ce sujet.

Nous vous prions de recevoir, Monsieur le Ministre, l'expression de notre très haute considération,

Béatrice Descamps
Référente du groupe de travail

Alexandre Freschi
Réfèrent du groupe de travail

Géraldine Bannier
Membre du groupe de travail

Bénédicte Pételle
Membre du groupe de travail

Muriel Ressiguier
Membre du groupe de travail

Stéphane Testé
Membre du groupe de travail

Sylvie Tolmont
Membre du groupe de travail

Agnès Thill
Membre du groupe de travail